



Société anonyme au capital de 12 862 750 euros
Siège social : Site du Sactar – 84500 – BOLLENE
338 070 352 RCS AVIGNON

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2010



Sommaire

- Attestation du responsable
- Rapport d'activité semestriel
- Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2010
- Rapports des commissaires aux comptes



Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'Egide et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 20 octobre 2010

Philippe Brégi

Président - Directeur général

EGIDE

Société anonyme au capital de 12 862 750 Euros
Siège social : Site du Sactar, 84500 BOLLENE
RCS Avignon B 338 070 352

Rapport financier semestriel au 30 juin 2010

Ce rapport financier porte sur le premier semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et est établi conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 III du Code monétaire et financier et des articles 222-4 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Chiffres clés consolidés

(en milliers d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2010	Variation
Chiffre d'affaires (avec éléments non récurrents)	11 944	11 573	- 371
Chiffre d'affaires (sans éléments non récurrents)	11 249	11 573	+ 324
Résultat opérationnel	(1 665)	486	+ 2 151
Résultat net	(1 779)	1 002	+ 2 804
Trésorerie disponible	604	1 117	+ 513
Dettes financières (plus et moins d'un an)	1 872	1 682	- 190
Capitaux propres	3 612	2 917	- 673
Total du bilan	12 460	11 556	- 882
Actifs non courants destinés à être cédés	1 719	1 538	- 181
Passifs des actifs non courants destinés à être cédés	1 620	892	- 728

Commentaires sur l'activité et les résultats du groupe

Le groupe comprend Egide SA (société mère), les filiales américaines Egide USA Inc et Egide USA LLC, la filiale marocaine Egima et la filiale anglaise Egide UK. Toutes les entités opérationnelles du groupe ont eu une activité durant les 6 premiers mois de l'exercice 2010, sauf la société Egima en cours de cession et dont la production est suspendue depuis le 1^{er} juillet 2009. En application des IFRS 5, l'ensemble des actifs et passifs d'Egima est présenté sur des lignes distinctes en tant « qu'actif destiné à être cédé ».

Activité

Après la forte baisse du chiffre d'affaires constatée en 2009 du fait de la crise économique mondiale, Egide avait anticipé pour l'année 2010 une reprise qualifiée de « reprise par palier ». La hausse d'activité constatée au cours des 3 derniers trimestres est venue conforter cette vision.

En effet, le premier trimestre 2010 a montré une hausse de 2 % du chiffre d'affaires consolidé par rapport au trimestre précédent et c'est une nouvelle progression de 19 % qui a été constatée au second trimestre 2010. Egide a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 11,6 millions d'euros au cours du premier semestre, contre 11,2 millions d'euros à périmètre comparable au premier semestre 2009 et 9,9 millions d'euros au second semestre 2009. Il est en effet rappelé que le chiffre d'affaires du premier semestre de l'année 2009 comprend une vente d'or récupéré sur des composants rebutés pour 0,7 million d'euros ; pour rendre comparables les chiffres de chacun des semestres, ce montant sera isolé dans chaque tableau.

La répartition par marché est la suivante (premier semestre de chaque exercice) :

	1 ^{er} semestre 2010		1 ^{er} semestre 2009		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Télécoms	2,3	20	1,5	14	+ 0,8	+ 53 %
Militaire & spatial	6,4	55	6,3	56	+ 0,1	+ 1 %
Industriel	2,9	25	3,4	30	- 0,5	- 15 %
Sous Total	11,6	100	11,2	100	+ 0,4	+ 4 %
Vente d'or métal	0,0		0,7		- 0,7	
Total	11,6		11,9		- 0,3	- 3 %

La comparaison séquentielle des deux derniers semestres est la suivante :

	1 ^{er} semestre 2010		2 nd semestre 2009		Variation	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Télécoms	2,3	20	1,7	17	+ 0,6	+ 35 %
Militaire & spatial	6,4	55	5,6	57	+ 0,8	+ 14 %
Industriel	2,9	25	2,6	26	+ 0,3	+ 12 %
Sous Total	11,6	100	9,9	100	+ 1,7	+ 17 %
Vente d'or métal	0,0		0,0		-	
Total	11,6		9,9		+ 1,7	+ 17 %

Cette croissance significative d'un semestre à l'autre provient principalement des marchés infrarouges militaires et civils très solides et de la reprise du secteur des télécoms amorcée en fin 2009.

La répartition par zone géographique est la suivante :

	1 ^{er} semestre 2010		1 ^{er} semestre 2009		Delta	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
France	3,0	26	2,9	26	+ 0,1	+ 3 %
Europe (hors France)	2,0	17	1,6	14	+ 0,4	+ 25 %
USA et Canada	4,3	37	4,4	39	- 0,1	- 2 %
Reste du monde	2,3	20	2,3	21	-	=
Sous Total	11,6	100	11,2	100	+ 0,4	+ 4 %
Vente d'or métal	0,0		0,7		- 0,7	
Total	11,6		11,9		- 0,3	- 3 %

On ne constate pas de variation significative dans la répartition des ventes par zone géographique d'un semestre à l'autre. Le poids de la zone « Reste du monde » s'explique par la localisation du client SCD (militaire) en Israël, de Coset (télécoms) en Corée et de Fabrinet (télécoms) en Thaïlande. Pour ces deux derniers clients télécoms d'Egide, il convient de préciser qu'il s'agit de sous traitants de donneurs d'ordres situés en Europe et aux Etats Unis.

L'augmentation des ventes dans la zone Europe est principalement due à un client militaire anglais (C-Mac), qui a passé des commandes ponctuelles aussi bien à Egide USA qu'à Egide SA.

Pour le premier semestre 2010, la répartition du chiffre d'affaires des 10 principaux clients est la suivante :

Rang	Client	Marché	%
1	Ulis	Industriel	9 %
2	Sofradir	Militaire	8 %
3	SCD	Militaire	8 %
4	Interpoint	Militaire	7 %
5	JDSU	Télécoms	7 %
6	Thales Alenia Space	Spatial	5 %
7	3SPhotonics / Coset	Télécoms	4 %
8	International Rectifier	Militaire	4 %
9	Textron	Militaire	4 %
10	FLIR	Industriel	3 %

Ont quitté le top 10 : Groupe STPI (7^{ème} au premier semestre 2009) suite à l'arrêt de la production sur le site marocain d'Egima et U2t (10^{ème}), acteur télécom. Sont entrés dans le top 10 : 3SPhotonics / Coset dans les télécoms et par FLIR dans le domaine infrarouge industriel.

Les 10 premiers clients représentent 56 % du chiffre d'affaires du premier semestre 2010 contre 60 % sur la même période de 2009.

La répartition par société est la suivante :

	1 ^{er} semestre 2010		1 ^{er} semestre 2009		Delta	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
Egide SA	7,2	62	6,7	60	+ 0,5	+ 7 %
Egide USA	3,6	31	3,6	32	-	=
Egide UK	0,8	7	0,9	8	- 0,1	- 11 %
Sous Total	11,6	100	11,2	100	+ 0,4	+ 4 %
Vente d'or (Egide SA)	0,0		0,7		- 0,7	
Total	11,6		11,9		- 0,3	- 3 %

Egide SA a bénéficié pleinement de la croissance du marché télécoms, dont le chiffre d'affaires a doublé entre les 2 semestres, passant de 1 à 2 millions d'euros. A contrario, le secteur industriel a vu ses ventes baisser alors que le secteur militaire et spatial est resté stable. Egide USA a maintenu ses ventes, son positionnement sur les marchés militaires américains lui assurant une stabilité liée à celle desdits marchés. Egide UK, dont l'activité est principalement destinée au marché industriel, voit logiquement ses ventes souffrir de la non reprise de celui-ci ; l'impact est plus fort que chez Egide SA mais reste faible en valeur absolue.

Résultats consolidés en normes IFRS

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2009	2 ^{ème} semestre 2009	1 ^{er} semestre 2010
Chiffre d'affaires (production vendue)	11,2	9,9	11,6
Résultat opérationnel	(1,7)	(1,1)	0,5
<i>dont amort. et dépréciation des immobilisations</i>	<i>(0,3)</i>	<i>(0,2)</i>	<i>(0,2)</i>
<i>dont dotations aux provisions</i>	<i>(0,3)</i>	<i>(0,0)</i>	<i>(0,0)</i>
Eléments financiers	(0,1)	(0,2)	0,5
Impôt sur le résultat	0,0	0,0	0,0
Résultat net	(1,8)	(1,2)	1,0
Excédent brut d'exploitation *	(1,2)	(1,0)	(0,5)
Marge d'autofinancement	(1,3)	(1,1)	0,5

* hors élément non récurrent en 2010 (cession immobilière)

En début d'année 2009 et en réaction à la violence de la crise économique, Egide avait pris un certain nombre de mesures de restructuration parmi lesquelles le repositionnement de la filiale Egide USA sur les marchés militaires américains et la réduction de moitié de ses effectifs, la non reconduction de tous les contrats à durée déterminée en France et l'arrêt de la production sur le site marocain d'Egima. L'ensemble de ces actions avait permis à Egide de limiter l'impact de la crise mondiale sur les résultats du second semestre 2009 et réduit le niveau de chiffre d'affaires nécessaire pour atteindre le point d'équilibre de l'entreprise.

Ainsi, et compte tenu d'un produit opérationnel de 1,0 million d'euros liée à la cession / location de l'ensemble immobilier de Bollène réalisée en mars 2010, le résultat opérationnel du premier semestre 2010 ressort à + 0,5 million d'euros. Hors cet élément non récurrent, la perte opérationnelle est de - 0,5 million d'euros, soit 3 % du chiffre d'affaires. Il convient de préciser que ce résultat inclut les coûts fixes dus à Egima (environ 0,2 million d'euros), que le groupe doit supporter jusqu'à la réalisation effective de la cession de la filiale marocaine. Cette forte amélioration des résultats par rapports aux semestres précédents rapproche le groupe de la rentabilité opérationnelle attendue.

Le taux de consommation de matières premières s'est amélioré et représente 43 % des ventes (2 points de mieux qu'au premier semestre 2009), confirmant ainsi que les bonnes performances industrielles ont été maintenues. La part des frais de personnel (45 % du chiffre d'affaires, stable par rapport au 1^{er} semestre 2009) a baissé en valeur absolue, les paramètres de productivité n'ayant eux aussi subi aucune détérioration. L'effectif moyen du groupe au 1^{er} semestre 2010 était de 306 personnes (163 à Bollène et 18 à Trappes chez Egide SA, 67 chez Egide USA, 29 chez Egide UK et 29 chez Egima) ; il était de 325 au 1^{er} semestre 2009 et de 296 au 31 décembre 2009.

Le niveau des charges externes est identique à celui du 1^{er} semestre 2009 à 1,9 millions d'euros, grâce à la bonne maîtrise des frais fixes ; il en est de même des impôts et taxes qui restent stables par rapport aux trimestres précédents.

Compte tenu de ces éléments et hors cession immobilière, l'excédent brut d'exploitation (EBITDA) du semestre est en perte de 0,5 million d'euros alors qu'il affichait une perte de 1,7 millions d'euros au premier semestre 2009.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations sont en légère baisse à 0,2 million d'euros contre 0,3 million d'euros au premier semestre 2009. Les faibles investissements depuis plusieurs trimestres expliquent cette évolution.

L'opération de cession / location de l'ensemble immobilier de Bollène réalisée en mars a généré un produit de 1,0 million d'euros sur le premier semestre 2010 (plus value immobilière). Ce produit, considéré comme non récurrent, est inclus dans le résultat opérationnel positif de 0,5 millions d'euros au 30 juin 2010.

Les frais financiers ont sensiblement diminué d'un semestre à l'autre principalement à cause du solde de l'emprunt « moyen terme » de la filiale marocaine en janvier 2010 (alors que cet emprunt existait encore au premier semestre 2009) ; l'utilisation du factor dans toutes les entités du groupe représente la majeure partie des coûts financiers. La forte évolution du cours de clôture du dollar américain et du dirham marocain entre le 31 décembre 2009 et le 30 juin 2010 (respectivement \$ = 1,4406 € et MAD = 11,304 en 2009, \$ = 1,2271 € et MAD = 10,996 € en 2010) ont généré un gain de change au niveau du groupe de 0,6 million d'euros, portant le résultat financier au 30 juin 2010 à 0,5 million d'euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net dégage ainsi un bénéfice de 1,0 million d'euros contre une perte de 1,8 million d'euros au cours du 1^{er} semestre 2009.

La marge d'autofinancement, qui correspond au résultat net corrigé des éléments non décaissés (dotations et reprises d'amortissements, de dépréciations et de provisions) s'améliore du fait des autres produits opérationnels (plus value immobilière) et du résultat financier (gains de change). Elle ressort à 0,5 million d'euros au premier semestre 2010, contre – 1,3 million d'euros au premier semestre 2009 et – 1,1 million d'euros au second semestre 2009.

Il est rappelé qu'en octobre 2008, le bâtiment de Cambridge (Egide USA) a été cédé pour la somme de 2 000 k\$, dont 1 600 k\$ ont été payés immédiatement et le solde (soit 400 k\$) sous la forme de 4 billets à ordre de 100 k\$ chacun, à échéances 2010, 2012, 2014 et 2016. Au 31 décembre 2008, cette créance de 400 k\$ avait été comptabilisée en « Débiteurs divers » (actifs courants) ; elle aurait dû être actualisée en fonction de l'échéancier de paiement et inscrite en actifs non courants.

Conformément à la norme IAS 8, le groupe a corrigé ce traitement comptable de façon rétrospective. L'impact au 1er janvier 2009 est de – 48 k€ et au 31 décembre 2009 de + 1k€. La créance a été reclassée en actifs non courants pour un montant actualisé de 161 k€ au 31 décembre 2009.

Le bilan résumé est présenté ci-dessous (en millions d'euros, normes IFRS) :

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	0,9	Capitaux propres	2,9
Actifs non courants	0,4	Dettes financières + 1 an	0,0
Stocks et encours	3,7	Provisions non courantes	0,3
Clients et autres débiteurs	3,7	Dettes financières – 1 an	1,7
Trésorerie disponible	1,1	Fourn. et autres créditeurs	5,8
Autres actifs courants	0,3	Passifs destinés à être cédés	0,9
Actifs destinés à être cédés	1,5		
Total	11,6	Total	11,6

Au cours du 1^{er} semestre 2010, les immobilisations corporelles ont augmenté de 0,05 million d'euros (investissements) et diminué de 0,9 millions d'euros en valeur brute (sortie du terrain et du bâtiment de Bollène suite à leur cession). Les immobilisations financières ont augmenté de 0,1 million d'euros, constituées par le dépôt de garantie lié au contrat de location de l'immeuble de Bollène. Les actifs non courants représentent la part du prix de cession des immeubles de Cambridge et de Bollène dont le paiement a été contractuellement différé.

Le besoin en fonds de roulement (stocks + créances clients et autres actifs courants - dettes fournisseurs) est de 29 jours de chiffre d'affaires.

Les capitaux propres s'élèvent à 2,9 millions d'euros, soit 25 % du total du bilan. L'endettement net (dettes financières à plus et moins d'un an – trésorerie disponible) est de 0,6 millions d'euros (uniquement lié à l'affacturage), soit 21 % des capitaux propres. L'utilisation de l'affacturage a consisté à maintenir les créances dans le poste « Clients » et à inscrire la contrepartie en « Dettes financières à moins d'un an ». Au 30 juin 2010, le montant

des créances financées est de 1,6 millions d'euros. Il convient de préciser que les dettes financières liées à la société Egima sont inscrites dans les passifs liés aux actifs destinés à être cédés à hauteur de 0,5 million d'euros.

Informations financières d'Egide SA (résultats sociaux aux normes françaises)

Le tableau suivant résume les principales informations financières relatives à Egide SA au 30 juin 2010 :

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009
Chiffre d'affaires	7,3	7,5
Excédent brut d'exploitation	(0,4)	(0,7)
Résultat d'exploitation	(0,3)	(0,7)
Résultat financier	(0,3)	(0,8)
Résultat exceptionnel	0,9	0,0
Résultat net	0,3	(1,5)

Eléments postérieurs à la clôture

En terme de financement, Egide SA a obtenu un prêt régional au maintien de l'emploi de 300 k€ reçu en juillet et Egide UK a négocié un prêt de 71 k£ sur 3 ans versé en septembre. Les modalités financières sont précisées dans les annexes aux comptes semestriels.

En terme d'activité, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010 clos le 30 septembre, Egide a réalisé un chiffre d'affaires consolidé non audité de 6,2 millions d'euros, en hausse de 32 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent et, comme anticipé, stable par rapport au second trimestre 2010.

Les Télécoms ont représenté 28 % de ce chiffre d'affaires, le secteur défense et spatial 46 % et le secteur industriel 26 %. Les performances ont été contrastées selon les unités de production : Egide France est resté stable par rapport au second trimestre 2010 alors qu'Egide USA a baissé de 9 % et Egide UK a progressé de 20 %.

Perspectives

La crise économique internationale est maintenant passée et le scénario de reprise par paliers anticipée par la direction se confirme. Ainsi, après un troisième trimestre stable par rapport au second, les ventes du quatrième trimestre 2010 devraient marquer une nouvelle progression.

Certains secteurs continueront d'afficher des croissances significatives dans les mois qui viennent, tels les télécoms (les décisions récentes en matière de déploiement de la fibre optique au niveau mondial et la saturation avérée des réseaux existants aux Etats Unis en sont la source) ou la sécurité civile et militaire, bénéficiant d'un marché solide aux Etats Unis et tirée par la forte demande en produits infrarouges. Le domaine industriel (avionique civile, automobile et autre électronique professionnelle) continue d'offrir une plus faible visibilité, même si quelques signes encourageants apparaissent.

Dans cet environnement parfois encore hésitant mais néanmoins tourné vers la croissance, et grâce à la maîtrise des frais fixes et au maintien des performances industrielles sur tous les sites de production, l'objectif d'Egide de redevenir une société profitable de façon pérenne est proche.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est soumise sont détaillés dans le chapitre 4 – Facteurs de risques du Document de Référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 18 mai 2010 et disponible sur le site de la société (www.egide.fr).

La cession en cours de la filiale marocaine Egima prend plus de temps que prévu, les candidats potentiels hésitant à s'engager plus avant compte tenu de la faible visibilité de leurs marchés finaux. Il existe donc une incertitude quant à la date de réalisation effective de cette cession, toutefois espérée avant la fin de l'année 2010.

Transactions entre parties liées

Il n'existe aucune transaction entre parties liées en dehors de celles conclues entre les différentes sociétés du groupe (Egide SA, Egide USA, Egide UK et Egima), transactions obéissant au régime des conventions réglementées et faisant l'objet d'une information auprès des commissaires aux comptes de la société. Ces conventions concernent la gestion des comptes courants entre filiales, la refacturation de frais de direction, les garanties et gages donnés par Egide SA au profit de ses filiales.

Par ailleurs, Egide SA a pris un engagement au bénéfice du Président - Directeur général en matière d'assurance « perte d'emploi ».

Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Egide et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Philippe Brégi
Président - Directeur général.



COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

EXERCICE 2010

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

(montants en milliers d'euros)

EGIDE SA – SI du Sactar – 84500 BOLLENE France

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

ACTIF (en K€)	Notes	Valeurs nettes au 30/06/2010	Valeurs nettes au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	3.3.	1	1
Immobilisations corporelles	3.3.	620	1 254
Immobilisations financières	3.3.	283	122
Autres actifs non courants	3.4.	417	161
Actifs non courants		1 321	1 538
Stocks	3.5.	3 682	3 196
Clients et autres débiteurs	3.6.	3 558	3 338
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.7.	1 117	483
Autres actifs courants	3.8.	339	279
Actifs courants		8 696	7 296
Actifs non courants destinés à être cédés	3.12.	1 538	1 499
TOTAL ACTIF		11 556	10 333

PASSIF (en K€)	Notes	Valeurs au 30/06/2010	Valeurs au 31/12/2009
Capital apporté	3.9.	12 863	12 863
Primes liées au capital social		349	352
Réserve légale		402	402
Réserves consolidées		- 9 291	- 6 311
Résultat		1 002	- 2 999
Ecart de conversion		- 2 408	- 1 857
Titres d'auto-contrôle			
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres		2 917	2 450
Provisions non courantes	3.10.	242	231
Dettes financières à plus d'un an	3.11.		8
Passifs non courants		242	239
Provisions courantes	3.10.		
Dettes financières à moins d'un an	3.11.	1 682	1 669
Fournisseurs et autres créditeurs	3.11.	5 823	5 028
Passifs courants		7 505	6 697
Passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés	3.12.	892	947
TOTAL PASSIF		11 556	10 333

ETAT DE RESULTAT GLOBAL(en K€)	Notes	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Chiffre d'affaires		11 573	21 850	11 944
Achats consommés		- 4 948	- 9 521	- 5 377
Var. stocks de ppts finis & en cours		264	- 486	31
Charges de personnel		- 5 170	- 9 983	- 5 425
Charges externes		- 1 869	- 3 398	- 1 869
Impôts et taxes		- 226	- 478	- 278
Amort. & dépr. des immobilisations	3.3.	- 205	- 592	- 349
Dotations et reprises de dépr. & provis.	3.5, 6, 10	29	- 249	- 294
Autres produits et charges opérationnels	3.3, 13.	1 038	129	- 49
Résultat opérationnel	3.14.	486	- 2 728	- 1 665
Produits de trésorerie et équiv. de trés.	3.15.		6	6
Coût de l'endettement financier brut	3.15.	- 94	- 211	- 143
Coût de l'endettement financier net	3.15.	- 94	- 205	- 137
Autres produits et charges financiers	3.15.	611	- 64	26
Impôt sur le résultat	3.13.	- 2	- 3	- 3
Résultat de l'exercice		1 002	- 2 999	- 1 779
. part du Groupe		1 002	- 2 999	- 1 779
. intérêts minoritaires		0	0	0
Résultat par action (en €)		0.78	- 2.33	- 1.38
Résultat dilué par action (en €)		0.78	- 2.33	- 1.38

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves légale et consolidées	Autres capitaux propres	Résultat	Capitaux propres
Situation au 31/12/2008	1 286 122	12 861	349	- 3 608	- 1 860	- 2 263	5 480
Correction d'erreur (1)				- 48			- 48
Situation au 01/01/2009	1 286 122	12 861	349	- 3 656	- 1 860	- 2 263	5 431
Variation du capital de la société – mère	153	2	3				5
Affectation du résultat de l'exercice 2008				- 2 263		2 263	0
Résultat de l'exercice						- 2 999	- 2 999
Correction d'erreur (1)				1			1
Options de souscription d'actions				8			8
Variation de l'écart de conversion					3		3
Situation au 31/12/2009 (1)	1 286 275	12 863	352	- 5 910	- 1 857	- 2 999	2 450
Variation du capital de la société – mère							
Affectation du résultat de l'exercice 2009			- 3	- 2 996		2 999	0
Résultat de l'exercice						1 002	1 002
Options de souscription d'actions				17			17
Variation de l'écart de conversion					- 552		- 552
Situation au 30/06/2010	1 286 275	12 863	349	- 8 889	- 2 408	1 002	2 917

Il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans le Groupe Egide.

(1) voir paragraphe 3.1.2 – Correction et reclassement

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en K€)

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Résultat net des sociétés intégrées	1 002	- 2 999	- 1 779
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
amortissements, dépréciations et provisions (1)	198	607	372
plus-values de cession d'immobilisations incorp. & corp.	- 1 132	- 41	
autres	17	8	11
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)			
(augmentation) / diminution des stocks	- 352	2 140	1 096
(augmentation) / diminution des créances clients	- 237	3 463	2 947
(augmentation) / diminution des autres créances	- 152	438	422
augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs	578	- 2 198	- 1 819
augmentation / (diminution) des dettes fiscales et sociales	- 30	202	391
augmentation / (diminution) des autres dettes	- 567	- 43	- 148
Flux de trésorerie liés à l'activité	- 674	1 578	1 493
Acquisitions d'immobilisations	- 182	- 216	- 135
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	1 626	90	
Incidence des variations de périmètre			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	1 444	- 126	- 135
Augmentations de capital en numéraire		2	
Variation des autres fonds propres		3	
Souscriptions d'emprunts auprès d'établissements de crédit ou crédit-bail			
Remboursements d'emprunts auprès d'établissements de crédit ou crédit-bail	- 132	- 376	- 186
Dettes financières relatives à l'affacturage et au crédit revolving	- 108	- 2 059	- 1 911
Variation de nantissement de sicav	73	263	110
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 167	- 2 167	- 1 987
Variation de trésorerie	604	- 716	- 630
Trésorerie de clôture *	1 055	427	544
Actifs non courants destinés à être cédés à la clôture	39	45	20
Trésorerie d'ouverture *	472	1 190	1 190
Incidence des variations de cours des devises	- 19	2	- 4
Variation de la trésorerie	604	- 716	- 629
(1) hors dépréciations sur actif circulant			
(2) en valeurs nettes			

Les dettes fournisseurs présentant une échéance à fin juin 2010 et réglées au début du semestre suivant se sont élevées à 457 KE, et à 220 KE au titre de décembre 2009 réglées début 2010.

* : pour information, les montants de trésorerie, hors actifs non courants destinés à être cédés, au 30/06/2010, 31/12/2009 et au 30/06/2009 se décomposent comme suit :

(en K€)	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2009	Solde au 30/06/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 117	483	603
Découverts bancaires et intérêts courus	- 62	- 56	- 59
Trésorerie dans le tableau de flux	1 055	427	544

NOTES

GENERALITES	8
INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL DE CONSOLIDATION ET AU PERIMETRE	8
1.1. BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	8
1.2. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION.....	9
1.3. REGLES DE CONSOLIDATION.....	9
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	9
2.1. PRINCIPES GENERAUX.....	9
2.2. METHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	9
2.3. ECART D'ACQUISITION.....	9
2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	10
2.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	10
2.6. TEST DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS.....	11
2.7. IMMOBILISATIONS ACQUISES PAR VOIE DE LOCATION-FINANCEMENT.....	12
2.8. STOCKS ET ENCOURS.....	12
2.9. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS LIBELLES EN DEVISES ETRANGERES.....	12
2.10. COMPTES ET OPERATIONS RECIPROQUES.....	13
2.11. DETTES ET CREANCES.....	13
2.12. DISPONIBILITES.....	13
2.13. IMPOTS DIFFERES.....	13
2.14. PROVISION POUR PENSIONS ET AVANTAGES SIMILAIRES.....	14
2.15. PROVISIONS.....	14
2.16. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS.....	14
2.17. AFFACTURAGE.....	14
2.18. INFORMATION SECTORIELLE.....	15
2.19. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES.....	15
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES ETATS DE SITUATION FINANCIERE ET DE RESULTAT GLOBAL	16
3.1.1. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS.....	16
3.1.2. CORRECTION D'ERREUR ET RETRAITEMENT.....	16
3.2. GESTION DU RISQUE FINANCIER.....	17
3.2.1. <i>Risques de change</i>	17
3.2.2. <i>Risques de taux</i>	17
3.2.3. <i>Risques de liquidité</i>	18
3.3. IMMOBILISATIONS.....	18
3.4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	20
3.5. STOCKS ET ENCOURS.....	21
3.6. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	21
3.7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	22
3.8. AUTRES ACTIFS COURANTS.....	22
3.9. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL APPORTE.....	23
3.9.1. <i>Plans d'options de souscription d'actions</i>	23
3.9.2. <i>Autorisations d'augmentation de capital</i>	24
3.10. PROVISIONS.....	24
3.11. ETAT DES DETTES.....	25
3.12. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES.....	26
3.13. IMPOT ET CREDIT D'IMPOT.....	28
3.14. INFORMATION SECTORIELLE.....	28
3.14.1. <i>Secteur primaire</i>	28
3.14.2. <i>Secteur secondaire</i>	28
3.15. RESULTAT FINANCIER.....	29
3.16. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	29
3.17. ENGAGEMENTS HORS ETAT DE SITUATION FINANCIERE.....	30
3.18. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN.....	31
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	31

Généralités

Egide conçoit, produit et distribue des composants hermétiques d'encapsulation (boîtiers électroniques passifs) servant à la protection et à l'interconnexion des systèmes électroniques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés établis au 30 juin 2010, dont le total de l'état de situation financière est de 11 556 KE, et l'état de résultat global, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 1 002 KE arrêtée par le Conseil d'Administration du 18 octobre 2010.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros (KE), sauf indication contraire.

L'arrêté annuel se fait au 31 décembre, l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Informations relatives au référentiel de consolidation et au périmètre

1.1. Base de préparation de l'information financière

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Egide présente ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2010 conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne et publiées par l'IASB au 30 juin 2010. Ce référentiel comprend les IFRS et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations applicables au 30 juin 2010. Cet ensemble de normes et leurs interprétations sont communément appelées normes IFRS ou "IFRS" par simplification.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune norme ou interprétation déjà publiée non entrée en vigueur au 30 juin 2010. La réflexion sur l'impact potentiel de ces normes ou interprétations est en cours. Le Groupe n'anticipe pas à ce stade de sa réflexion d'impact matériel.

L'amendement IAS 1 et la première application IFRS 8 n'ont eu aucun impact sur la présentation des états financiers. IFRIC 7, 8, 9 et 10 n'ont pas eu d'impact sur les comptes clos au 30 juin 2010.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Egide au 30 juin 2010 sont les suivantes :

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Date d'entrée dans le groupe
Egide SA	Trappes (Yvelines)	100%	Société Mère	NA
Egide USA LLC	Wilmington – Delaware (USA)	100%	Intégration globale	08/11/2000
Egide USA Inc.	Cambridge – Maryland (USA)	100%	Intégration globale	29/12/2000
Egima	Casablanca (Maroc)	100%	Intégration globale	01/11/2000
Egide UK Ltd	Woodbridge – Suffolk (Grande Bretagne)	100%	Intégration globale	01/06/2002

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

1.3. Règles de consolidation

Les états financiers des différentes filiales étrangères sont retraités en conformité avec le plan comptable du Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes afin de garantir une homogénéité satisfaisante des informations financières.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1. Principes généraux

Les comptes consolidés sont élaborés dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

2.2. Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine. Le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine.

2.3. Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement par l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, des passifs identifiés et passifs éventuels acquis.

Conformément à IFRS 3, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuellement ou en cas d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.4. Immobilisations incorporelles

Les normes IAS 36 et IAS 38 sont applicables aux immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Compte tenu du caractère "sur mesure" des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux clients. En conséquence, aucun frais de recherche et de développement n'est immobilisé à l'actif de l'état de situation financière du groupe.

Les immobilisations qui ont une durée de vie finie sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques au Groupe. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	10 à 20 %
Logiciels	20 à 33.33%
Brevets	8.33%

La base d'amortissement n'a pas tenu compte de valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de l'actif car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations du groupe Egide. Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.5. Immobilisations corporelles

Les normes IAS 16 et IAS 36 sont applicables aux immobilisations corporelles.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine des actifs immobilisés, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Une dépense est inscrite à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs qui lui sont associés iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges si elles ne correspondent pas à cette définition.

Les immobilisations en-cours correspondent à des immobilisations non encore mises en service à la clôture de l'exercice.

Quand des composants significatifs sont identifiés dans une immobilisation corporelle avec des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis sur leur propre durée de vie. Les dépenses relatives au remplacement et au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est sorti de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques au Groupe. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Constructions	4 %
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 %
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 à 33.33 %
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	10 à 33.33 %

Aucune valeur résiduelle à la fin de l'utilisation de ces actifs n'a été retenue et donc n'a été déduite de la base d'amortissement.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.6. Test de dépréciation des actifs non financiers

Préalablement au test de dépréciation, une identification des unités génératrices de trésorerie (UGT) a été effectuée. Une UGT est constituée par un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie qui sont propres à cette UGT. Pour le Groupe Egide, il est considéré que les UGT sont les suivantes :

- la société Egide SA
- la société Egide USA Inc
- la société Egide UK Ltd.

En effet, ces centres de profits reflètent le mode de génération des cash flows le plus fin que peut définir le Groupe. Le Groupe procède à l'évaluation des cash flows futurs actualisés que va générer chaque UGT. La valeur d'utilité correspondant au résultat de l'actualisation de ces cash

flows est comparée à la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de l'UGT correspondante. Si cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, sauf si telle ou telle immobilisation ou ensemble d'immobilisations a une valeur de marché spécifique supérieure à sa valeur comptable.

2.7. Immobilisations acquises par voie de location-financement

Conformément à IAS 17, les contrats de location-financement sont retraités et inscrits dans les comptes consolidés. Les biens correspondants sont inscrits à l'actif de l'état de situation financière, en contrepartie, une dette figure au passif. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe 2.5.).

2.8. Stocks et encours

Les stocks de matières premières, consommables et de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (majoré des frais d'acheminement) selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours, produits finis et semi-finis sont valorisés à leur coût de production comprenant l'ensemble des charges directes et indirectes de fabrication afférentes aux références reconnues bonnes en fin de fabrication ; le coût des rebuts de fabrication est enregistré directement dans les charges de l'exercice. Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits, une dépréciation est constituée pour la différence.

Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente. Ces dépréciations sont constituées dès la première année à hauteur de 5 % et portées à hauteur de 50 à 100 % la deuxième année selon la nature des stocks et à 100 % la troisième sur la base de l'historique de dépréciation constaté. Il est précisé que le stock de matières premières comprend des composants et de la matière brute. Cette dernière, de par sa nature, se voit appliquer des règles de taux de dépréciation différents, fonction de l'écoulement possible par transformation en composants ou par revente sur un marché existant.

Les variations de stocks et en-cours et les dotations et reprises de dépréciations afférentes à ces stocks sont présentées sur une même ligne du compte de l'état de résultat global du Groupe.

2.9. Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes du Groupe.

Les comptes d'Egide USA Inc et d'Egide UK Ltd (filiales autonomes) sont convertis selon la méthode du cours de clôture, l'état de situation financière étant ainsi converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. L'état de résultat global et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "écarts de conversion".

Les comptes d'Egide USA LLC et d'Egima (filiales non autonomes) sont convertis selon la méthode du cours historique, l'état de situation financière étant ainsi converti au cours

historique, sauf pour les éléments monétaires convertis au cours de clôture. L'état de résultat global et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "écarts de conversion".

2.10. Comptes et opérations réciproques

Tous les comptes et opérations réciproques entre les sociétés consolidées sont ajustés puis éliminés.

2.11. Dettes et créances

Les dettes et créances sont enregistrées initialement pour leur juste valeur, celles ayant une échéance à plus d'un an étant, le cas échéant, actualisées. Leur évaluation ultérieure est effectuée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont évaluées à la clôture au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion correspondants donnent lieu à l'enregistrement de pertes ou gains de change latents en résultat financier.

2.12. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse sont évaluées au cours de clôture.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'achat. Elles sont, le cas échéant, ajustées pour tenir compte de leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice. Les VMP sont ainsi évaluées à leur juste valeur par contrepartie du résultat.

Les plus ou moins-values réalisées au cours de l'exercice sont déterminées par la méthode du "premier entré – premier sorti" (F.I.F.O.).

2.13. Impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables applicables pour les comptes consolidés, ainsi que certains décalages temporaires qui existent dans les comptes annuels, dégagent des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs retraités.

Les différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable dans un avenir prévisible.

2.14. Provision pour pensions et avantages similaires

Chez Egide SA, les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision calculée conformément à la norme IAS 19, de même que les primes versées aux salariés à l'occasion de l'obtention de la médaille du travail et que l'allocation spéciale d'ancienneté. Ces engagements résultent des conventions collectives applicables à chaque établissement et sont calculés selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- âge de début de carrière : 18 ans
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2,5 %,
- l'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'Insee 2003-2005
- la probabilité de présence est évaluée en fonction de statistiques internes propres à chaque établissement
- le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 4,36 % (taux Markit Iboxx eur corporates AA 10+)
- les provisions sont calculées hors charges patronales car, généralement, de telles obligations ne sont pas assujetties à charges sociales.

Ces provisions ne concernent pas les filiales étrangères, ces sociétés n'ayant pas d'engagement de payer des primes complémentaires à l'expiration des contrats de travail des salariés, ni à aucune autre occasion au cours de leur présence au sein de la société.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc ...) est constaté intégralement en compte de résultat.

2.15. Provisions

La comptabilisation de provisions intervient dès lors qu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable, à la date d'arrêté des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

2.16. Options de souscription d'actions

La société applique la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés » aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 30 juin 2010.

2.17. Affacturage

Les sociétés du Groupe ont recours à l'affacturage, Egide SA depuis le 1^{er} semestre 2006, Egide USA Inc et Egide UK Ltd depuis le 1^{er} trimestre 2007. Il n'y a pas d'impact sur la présentation des comptes clients de la société mais une dette financière diverse à court terme apparaît au passif de l'état de situation financière. Elle représente les avances financées par le factor sous déduction des règlements clients reçus par le factor en remboursement de la créance qui a été subrogée. Le Groupe affacture actuellement environ 85% de son chiffre d'affaires.

L'organisme d'affacturage d'Egide SA traitant les créances export prévoit de limiter les encours autorisés par client financé à 250 KE. Cette limite n'était pas appliquée au 30 juin 2010 car, pour les clients concernés, l'assurance crédit couvre un encours plus important.

2.18. Information sectorielle

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs géographiques.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

2.19. Actifs non courants destinés à être cédés

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs non courants (ou groupe d'actifs incluant les actifs courants qui y sont liés) sont présentés séparément dans l'état de situation financière dans les postes « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui y sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession d'actifs (ou groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan a été lancé. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur.

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs non courants concernés cessent d'être amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat dans le poste « Résultat des activités destinées à être cédées ». Les pertes de valeurs comptabilisées à ce titre sont réversibles.

Informations complémentaires sur les états de situation financière et de résultat global

3.1.1. Estimations et jugements comptables déterminants

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent premièrement le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles que le Groupe peut être amené à réaliser. En effet, conformément à la méthode comptable définie au paragraphe 2.6., les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie sont déterminés à partir des calculs de valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

Deuxièmement, le Groupe détermine les durées d'utilité de ses immobilisations corporelles estimées et les dotations aux amortissements qui en découlent. Concernant les équipements de production céramique, cette estimation est basée sur des cycles de vie projetés des produits. Elle pourrait être sujette à modification du fait de la variation de la durée de ces cycles.

Par ailleurs, IFRS 5 trouve son application au 30 juin 2010 et concerne la filiale Egima, actuellement détenue à 100%, pour laquelle Egide SA a activement lancé la recherche d'un acquéreur pour la totalité des parts sociales. Des discussions pour la reprise d'Egima ont déterminé la Direction à considérer l'opération comme hautement probable, et pouvant se réaliser dans un délai de douze mois.

La nature de l'opération conduit à présenter séparément dans l'état de situation financière les actifs non courants d'Egima en « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les dettes appartenant à la filiale sont isolées comme « Passifs liés à des actifs non courants destinés à la vente ».

3.1.2. Correction d'erreur et retraitement

En octobre 2008, le bâtiment de Cambridge (Egide USA) a été cédé pour la somme de 2 000 K\$, dont 1 600 K\$ ont été payés immédiatement et le solde (soit 400 K\$) sous la forme de 4 billets à ordre de 100 K\$ chacun, à échéances 2010, 2012, 2014 et 2016. Au 31 décembre 2008, cette créance de 400 K\$ avait été comptabilisée en « Débiteurs divers » (actifs courants) ; elle aurait dû être actualisée en fonction de l'échéancier de paiement et inscrite en actifs non courants.

Conformément à la norme IAS 8, le groupe a corrigé ce traitement comptable de façon rétrospective. L'impact au 1^{er} janvier 2009 est de - 48 KE et au 31 décembre 2009 de + 1KE (voir tableau de variation des capitaux propres). La créance a été reclassée en actifs non courants pour un montant actualisé de 161 KE au 31 décembre 2009.

3.2. Gestion du risque financier

3.2.1. Risques de change

Egide réalise ses ventes majoritairement à l'exportation (74 %), l'Amérique du nord représentant 37 % du total des ventes du groupe.

Cependant, 31 % de ce chiffre d'affaires est libellé en dollars et réalisé par la filiale américaine Egide USA, dont l'ensemble des coûts est également en dollars. Par ailleurs, la majeure partie du chiffre d'affaires européen est libellé en euros. Le risque de change est donc limité à la part des ventes libellées en dollars et réalisée par la société française Egide SA, soit 16% du chiffre d'affaires du premier semestre 2010.

Les recettes en dollars américains reçues par Egide SA sont utilisées pour des achats de composants aux Etats-Unis. En 2010, les encaissements en dollars ont excédé les décaissements car certains clients facturés dans cette devise ne sont pas affacturés. Le risque se situe donc au niveau du cours de la devise constaté le jour de la vente des dollars américains convertis en euros. Aucune couverture spécifique n'a été mise en place.

En ce qui concerne la filiale américaine, l'ensemble des achats et des ventes est effectué en dollars. A la clôture, le risque de change sera donc limité pour le groupe au résultat d'Egide USA ainsi qu'à sa trésorerie libellée en dollars.

La structure de financement mise en place au Maroc est telle que l'impact d'une variation de taux de change euro contre dirham serait ainsi réduit. En effet, les investissements réalisés en 2001 et 2002 ont été financés pour environ 50 % sur fonds propres et pour environ 50 % sur prêts moyen/long terme en monnaie locale. En cas de dévaluation du dirham, la perte comptable sur la valeur des actifs libellés en dirhams serait partiellement compensée par une diminution de la valeur de la dette également libellée en dirhams.

Le chiffre d'affaires réalisé par la filiale anglaise Egide UK est majoritairement libellé en livres sterling. Le chiffre d'affaires global d'Egide UK ne représente cependant que 7 % du chiffre d'affaires du groupe et le risque de change sera limité au résultat de la filiale.

3.2.2. Risques de taux

Pour financer les investissements réalisés au Maroc dans sa filiale Egima d'une part, et limiter les risques de change suite à une éventuelle dévaluation du dirham d'autre part, Egide a décidé de contracter deux emprunts auprès d'une banque locale. L'emprunt moyen terme est totalement remboursé depuis janvier 2010. L'emprunt à long terme est de 12,7 millions de dirhams ; il a été débloqué partiellement à hauteur de 10,678 millions, est remboursable sur une durée de 12 ans (dont 1 an de franchise en capital) et supporte un taux d'intérêt fixe de 8,75 %. Cet emprunt a été débloqué en début d'année 2003 ; il n'inclut pas de clause de remboursement anticipé du fait de l'application de clause de "défaut".

En 2006, Egide SA a contracté deux contrats d'affacturage couvrant les créances domestiques et exports. La commission de financement mensuelle appliquée par les factors aux montants financés est basée sur l'Euribor 3 mois à la clôture du mois précédent. En décembre 2008, Egide USA Inc a signé un contrat de financement avec la société Keltic, basé sur la valeur des encours clients et du stock, et dont le taux d'intérêt est déterminé de la manière suivante : taux de base + 3,50 % (avec un taux plancher de 7,50 %). Le contrat d'affacturage mis en place chez Egide UK auprès de la Lloyds fonctionne avec un taux de base + 1,75 %. Enfin, un financement moyen terme de 65 000 GBP a été obtenu par Egide UK auprès de la Lloyds, au taux de base + 2,25 %.

Compte tenu du faible impact potentiel des variations de taux sur l'état de résultat global consolidé lié à la nature des taux, le groupe n'a pas mis en place de mesures spécifiques pour suivre et gérer les risques de taux.

3.2.3. Risques de liquidité

Néant.

3.3. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles apparaissant à l'actif de l'état de situation financière du Groupe au 30 juin 2010 ont été acquises. Il s'agit de brevets, licences et logiciels.

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2009	Variation de change	Valeur au 31/12/2009 au cours du 30/06/2010	Acquisitions, créations, virements, dotations	Cessions, mises hors service, virements reprises	Valeur au 30/06/2010*
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>						
Valeur brute	351		351			351
- amortissements	- 350		- 350			- 350
- dépréciations						
Valeur nette	1		1			1
Total immobilisations incorporelles	1		1			1
<i>Terrains & agencements</i>						
Valeur brute	161		161		161	0
- amortissements	- 29		- 29	- 3	- 32	0
- dépréciations	0		0			0
Valeur nette	131		131	- 3	129	0
<i>Constructions</i>						
Valeur brute	695	1	696	45	723	18
- amortissements	- 324		- 324	- 11	- 328	- 7
- dépréciations	- 104		- 104		- 104	0
Valeur nette	267	1	268	34	291	11
<i>Install. techniques & outillage industriel</i>						
Valeur brute	14 540	643	15 183	- 8	791	14 383
- amortissements	- 12 024	- 612	- 12 636	- 160	- 695	- 12 101
- dépréciations	- 1 860		- 1 860		- 37	- 1 823
Valeur nette	656	31	687	- 168	59	459
<i>Autres immobilisations corporelles</i>						
Valeur brute	2 107	84	2 191		27	2 164
- amortissements	- 1 912	- 81	- 1 993	- 35	- 10	- 2 018
- dépréciations	- 14		- 14			- 14
Valeur nette	182	3	184	- 35	17	132
Immob. corp. encours	18		18	2	1	19
Avances et acomptes	0		0			0
	18		18	2	1	19
Total immobilisations corporelles	1 254	35	1 288	- 170	497	620

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

Le 3 mars 2010, Egide SA a cédé l'ensemble immobilier de son établissement de Bollène pour un prix de 1 629 KE. Le résultat de cession inclus sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état de résultat global est de 916 KE.

Les dotations et reprises d'amortissements et dépréciations apparaissent sur la ligne amortissements et dépréciations des immobilisations du résultat opérationnel.

L'application de la norme IAS 36 avait conduit à enregistrer une dépréciation de 3 272 KE au 31 décembre 2005, dont 1 202 KE affectés à Egima, compte tenu du niveau de sous activité des usines du groupe et des hypothèses d'activité future retenues. Les cessions d'actifs corporels, notamment immobiliers, ont conduit à en reprendre 345 KE, ramenant le montant de la dépréciation à 2 927 KE, soit 1 837 KE hors dépréciation affectée aux actifs d'Egima.

La valeur actuelle des actifs inscrits dans l'état de situation financière au 30 juin 2010 permettant de couvrir leur valeur comptable nette, aucune dépréciation complémentaire n'a été enregistrée.

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2009	Variation de change	Valeur au 31/12/2009 au cours du 30/06/2010	Acquisitions, créations, virements, dotations	Cessions, mises hors service, virements reprises	Valeur au 30/06/2010*
<i>Immobilisations financières</i>						
Prêts et autres immob. financières	122	16	138	146		283

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

3.4. Autres actifs non courants

La créance liée à la cession du bâtiment d'Egide USA Inc., pour les échéances dues en 2012, 2014 et 2016, représente 300 KUSD soit, en valeur actualisée, 208 KEUR au 30 juin 2010.

En mars 2010, suite à la cession du bâtiment de Bollène, une créance est née chez Egide SA, correspondant au paiement différé d'une partie du prix de vente. Cette créance, dont l'exigibilité est liée à la notation Cofacering d'Egide SA, a été inscrite en actifs non courants au 30 juin 2010 et actualisée, représentant un montant de 208 KEUR.

3.5. Stocks et encours

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2009	Variation de change	Valeur au 31/12/2009 au cours du 30/06/2010	Augment., dotations	Diminut., reprises	Valeur au 30/06/2010*
<i>Matières premières & approvts</i>						
Valeur brute	6 212	196	6 408		190	6 218
- dépréciations	- 4 258	- 129	- 4 387	- 62	- 218	- 4 231
Valeur nette	1 954	67	2 021	- 62	- 28	1 987
<i>Encours</i>						
Valeur brute	965	60	1 025	373		1 398
- dépréciations	- 6	- 1	- 7	- 3	- 7	- 3
Valeur nette	959	59	1 018	370	- 7	1 395
<i>Produits finis</i>						
Valeur brute	1 187	20	1 207		74	1 133
- dépréciations	- 908	- 12	- 920	- 21	- 104	- 837
Valeur nette	279	8	287	- 21	- 30	296
<i>Marchandises</i>						
Valeur brute	63		63		11	53
- dépréciations	- 59		- 59		- 11	- 48
Valeur nette	5		5		0	5
Total	3 196	134	3 331	287	- 65	3 682

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

Il a été appliqué au stock de kovar, matière première qui présente une possibilité d'écoulement par revente ou transformation en structures, un taux de dépréciation limité à 75%, quelle que soit l'année d'origine de ce stock.

3.6. Créances clients et autres débiteurs

Les postes inclus dans la rubrique Clients et autres débiteurs sont les suivants :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2010*	Solde au 31/12/2009*
Avances et acomptes sur commandes	3	33
Créances clients et comptes rattachés	3 247	2 863
Personnel et comptes rattachés	9	1
Impôts sur les bénéfices		227
Taxe sur la valeur ajoutée	158	120
Débiteurs divers (1)	140	95
Total	3 557	3 338

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.).

(1) voir paragraphe 3.1.2 – Correction d'erreur et reclassement

Le montant des effets et virements à recevoir inclus dans les créances clients est nul au 30 juin 2010 et était de 6 KE au 31 décembre 2009.

Le poste créances clients a varié comme suit :

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2009	Variation de change	Valeur au 31/12/2009 au cours du 30/06/2010	Augment., dotations	Diminut., reprises	Valeur au 30/06/2010*
Valeur brute	3 141	141	3 282	262	60	3 485
- dépréciations	- 278		- 279		- 41	- 238
Valeur nette	2 863	141	3 003	262	19	3 247

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

3.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les OPCVM ont une valeur nette comptable de 634 KE. Les OPCVM sont réalisés au fur et à mesure des besoins de l'exploitation. En conformité avec la définition des équivalents de trésorerie précisée par IAS 7, ces OPCVM sont considérés comme des placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Au 30 juin 2010, la trésorerie en devises du groupe est de 259 KUSD chez Egide SA, 253 KUSD chez Egide USA Inc., et 14 KUSD chez Egide USA LLC. Les disponibilités en euros sont de 54 KE chez Egide SA.

3.8. Autres actifs courants

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

(en K€)	30/06/2010*	31/12/2009*
Loyers	111	48
Assurances	114	39
Intérêts		
Taxes	14	18
Divers	36	36
Total	<u>275</u>	<u>141</u>

* hors actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

Les sicav données par Egide SA en garantie de l'octroi d'une caution au profit des Douanes Marocaines pour Egima pour 64 KE seraient libérées dans un délai inférieur à un an (cf §3.12.).

3.9. Informations sur le capital apporté

Le capital social s'élève au 30 juin 2010 à 12 862 750 euros, soit 1 286 275 actions de 10 euros de valeur nominale.

3.9.1. Plans d'options de souscription d'actions

L'assemblée générale du 28 mai 2010 d'Egide SA a autorisé le conseil d'administration à consentir au bénéfice de ses dirigeants et de certains membres du personnel salarié de la société ou de ses filiales détenues directement ou indirectement, pendant un délai qui expirera le 27 juillet 2013, des options donnant droit à la souscription d'actions à émettre à titre d'augmentation de son capital. Le nombre total des options consenties et non encore levées ne pourra donner droit à souscrire à plus de 5 % des actions composant le capital social. Les options ainsi attribuées ne peuvent être levées avant un délai de deux ans à compter de la date à laquelle elles sont devenues exerçables, ni cédées avant un délai de deux ans à partir de cette date. Concernant les attributions de stocks options au personnel de la filiale américaine Egide USA Inc, le délai d'indisponibilité, pour 50 % d'entre elles, est ramené à un an à compter de la date à laquelle les options peuvent être exercées (ne concerne que le plan n° 4.4).

Au cours du premier semestre 2010, le conseil d'administration n'a pas utilisé cette autorisation.

Aucune option n'a été levée au cours du premier semestre 2010. Sur cette période, un certain nombre d'options ont été perdues par leurs bénéficiaires :

- Plan n° 3.2 : la date de fin d'exercice des 726 options restantes était fixée au 27 avril 2010
- Plan n° 4.4 : un salarié titulaire de 100 options a remis sa démission à la société et un salarié titulaire de 200 options a quitté la société
- Plan n° 5.1 : le salarié bénéficiaire du plan n° 4.4 qui a démissionné était titulaire de 300 options
- Plan n° 5.2 : le salarié bénéficiaire du plan n° 4.4 qui a démissionné était titulaire de 100 options et le salarié bénéficiaire du plan n° 4.4 qui a quitté la société était bénéficiaire de 100 options.

Un total de 1 526 options de souscription a ainsi été perdu par leurs bénéficiaires sur la période.

La situation des divers plans à la clôture de l'exercice est la suivante :

Numéro du plan	Plan 4.1	Plan 4.4	Plan 5.1	Plan 5.2	Total
Options attribuées non exercées	20 767	4 300	4 400	25 924	55 391
Prix de souscription	29,74 €	31,15 €	27,83 €	5,79 €	

Pour information, le cours moyen de l'action Egide SA au cours du premier semestre 2010 a été de 8,21 euros, et le cours de clôture au 30 juin 2010 est de 6,18 euros.

L'assemblée générale ayant fixé le nombre total des options consenties et non encore levées à 5 % maximum des actions composant le capital social, il reste un solde attribuable de 8 923 options au 30 juin 2010.

Les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction (durée de vie de l'option de 4,5 ans et volatilité de 30%). Elle est constatée dans l'état de résultat global sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant de pouvoir être exercées sont reprises dans l'état de résultat global de la période au cours de laquelle la caducité est constatée du fait du départ des salariés avant la fin de la période d'acquisition des droits. La charge relative au premier semestre 2010 est de 17 KE.

3.9.2. Autorisations d'augmentation de capital

L'assemblée générale mixte du 19 juin 2009 a autorisé le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions, de bons de souscription et plus généralement de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, pour un montant nominal maximum de 10 000 k€. Cette émission est autorisée avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'assemblée. Par ailleurs, l'assemblée générale mixte du 28 mai 2010 a autorisé le conseil d'administration à émettre, par une offre visée à l'article L.411-2 du code monétaire et financier, des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel, pour un montant qui ne pourra excéder 20% du capital de la société par an. Cette émission est autorisée pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'assemblée. Ces autorisations n'ont pas été utilisées au cours du semestre.

3.10. Provisions

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2009	Variat. de change	Valeur au 31/12/2009 au cours du 30/06/2010	Dotat.	Repr. (prov. utilisée)	Repr. (prov. non utilisée)	Valeur au 30/06/2010
<i>Provisions non courantes</i>							
Provisions pour avantages au personnel	231		231	19	8		242
Total	231		231	19	8		242
Dot. / rep. d'exploitation				19	8		
Dot. / rep. financières							

La distinction entre provisions courantes ou non courantes est déterminée par l'échéance prévisible de l'obligation du Groupe à l'égard du tiers concerné, qui se situe dans les douze mois qui suivent la fin de la période comptable pour la partie courante.

3.11. Etat des dettes

Les dettes, présentant toutes une échéance inférieure à un an, s'analysent comme suit :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2010*	Solde au 31/12/2009*
<i>Dettes financières à plus d'un an</i>		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		8
Emprunts et dettes divers		
<i>Dettes financières à moins d'un an</i>		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit	83 a	80
Emprunts et dettes divers	1 599 b	1 589
<i>Fournisseurs et autres créditeurs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes	451	380
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 842	3 068
Personnel et comptes rattachés	1 362	1 188
Taxe sur la valeur ajoutée	9	29
Autres impôts et taxes	108	288
Créditeurs divers	12	63
Dettes sur immobilisations	39	12
Total	7 505	6 705

* hors passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

(a) 18 KGBP (22 KE) à 7.1638% taux fixe sur 3 ans et 49 KGBP (60 KE) de découvert bancaire
 (b) dont principalement 685 KE à un taux variable basé sur Euribor 3 mois (contrats d'affacturage Egide SA), 872 KUSD (710 KE) à un taux variable basé sur le taux de base bancaire américain (contrat d'affacturage Egide USA Inc.), et 163 KGBP (200 KE) à un taux variable basé sur le taux de base anglais (contrat d'affacturage Egide UK Ltd).

Au 30 juin 2010, le montant des factures non parvenues inclus dans le poste Dettes fournisseurs et comptes rattachés est de 645 KE, et le montant des charges à payer inclus dans le poste Personnel et comptes rattachés est de 696 KE et de 108 KE dans le poste autres impôts et taxes.

3.12. Actifs non courants destinés à être cédés

Egide SA a engagé une démarche de cession des parts sociales de sa filiale Egima depuis le début du 2^{ème} semestre 2009. Ainsi, conformément à IFRS 5, Egima continue à être intégrée globalement avec poursuite de la prise en compte du résultat de son activité, et ses actifs et ses passifs sont classés sur une ligne spécifique de l'état de situation financière consolidé, à l'actif et au passif.

Le détail de ces lignes figure dans le tableau ci-après :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2009
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 295	1 277
Valeur brute	3 910	3 910
Amortissements	- 1 525	- 1 432
Dépréciations	- 1 090	- 1 202
<i>Immobilisations financières</i>	16	15
Prêts et autres immobilisations financières	16	15
<i>Autres actifs</i>	226	206
Stocks et en-cours	3	3
Créances clients et comptes rattachés	1	1
Personnel et comptes rattachés	4	3
Taxe sur la valeur ajoutée	166	151
Autres impôts et taxes		1
Trésorerie	39	47
Autres actifs courants	13	
Total des actifs non courants destinés à être cédés	1 538	1 499

Une dépréciation de 165 KE a été enregistrée en 2006, complétée de 34 KE en 2009, pour le poste Taxe sur la Valeur Ajoutée afin de constater le risque de rejet des dossiers de demande de remboursement des crédits de TVA présentés au fisc marocain par Egima.

Rubriques (montants en K€)	Solde au 30/06/2010	Solde au 31/12/2009
<i>Dettes financières à plus d'un an</i>	448	483
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	448	483
<i>Dettes financières à moins d'un an</i>	96	159
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	96	159
<i>Autres passifs</i>	346	305
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55	37
Personnel et comptes rattachés	32	15
Taxe sur la valeur ajoutée		1
Impôt sur les sociétés	217	217
Autres impôts et taxes	42	32
Créditeurs divers		3
Total des passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés	892	947

Les dettes financières à plus d'un an représentent 4 930 KMAD (448 KE) à 8.75% taux fixe sur 11 ans, et les dettes financières à moins d'un an représentent 1 044 KMAD (95 KE) à 8.75% taux fixe sur 11 ans.

La situation des déficits fiscaux reportables qui existerait chez Egima lors de la cession se décompose ainsi : 2 642 KE reportables indéfiniment, 3 656 KE reportables pour 1 233 KE jusqu'au 31/12/2010, 978 KE jusqu'au 31/12/2011, 620 KE jusqu'au 31/12/2012 et 825 KE jusqu'au 31/12/2013. Il n'a pas été enregistré d'actif d'impôt différé chez Egima relatif à cette situation fiscale latente en raison de la difficulté d'anticiper la possibilité d'utiliser ces déficits par le futur acquéreur des parts sociales d'Egima (absence de contrôle fiscal récent validant ces déficits et résultats fiscaux après cession non estimables).

La valeur comptable de l'actif net destiné à être cédé s'élève à 646 KE. Cependant des passifs supplémentaires naîtraient lors de la réalisation de la cession des parts sociales d'Egima puisqu'il conviendrait, au jour de cette cession, que la situation nette d'Egima soit assainie par le biais d'une opération d'augmentation de capital par conversion de créances (compte courant d'Egima envers Egide) puis réduction de capital pour absorber le report à nouveau déficitaire. Cette opération générerait des droits d'enregistrement dus sur la valeur de l'augmentation de capital, qui sont estimés à 105 KE. Elle constituerait également le fait générateur du paiement de pénalités et intérêts de retard liés à l'exigibilité de la TVA et retenue à la source sur les factures d'Egide faisant l'objet d'augmentation de capital, estimé à 210 KE au 30 juin 2010. Enfin, des sommes non déterminables au 30 juin 2010 pourraient être dues au titre du licenciement de personnel qui ne serait pas repris et au titre de l'apurement des dossiers de douanes qui est en cours.

Ainsi la valeur comptable de l'actif net destiné à être cédé serait proche de la juste valeur nette des coûts de cession qui est envisagée par la Direction du Groupe. Il n'y a donc pas lieu de déprécier les actifs non courants destinés à être cédés au 30 juin 2010.

3.13. Impôt et crédit d'impôt

Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé :

	30/06/2010
Résultat avant impôts de l'exercice des entreprises intégrées	1 025
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur au 30 juin 2010	338
Incidence des pertes reportables	- 338
Impôt minimum dû par Egima	2
Charge d'impôt comptabilisée	<u>2</u>

La situation fiscale latente au 31 décembre 2009 est composée des pertes reportables indéfiniment d'un montant de 36 038 KE pour Egide SA et de 4 280 KE pour Egide USA Inc..

Par mesure de prudence, l'impôt différé correspondant aux déficits reportables n'a pas été porté à l'actif eu égard aux règles comptables applicables.

3.14. Information sectorielle3.14.1. Secteur primaire

Le premier niveau d'information sectorielle choisi par le Groupe est la ventilation géographique correspondant à la localisation des actifs. Les sociétés Egide SA et Egima ont été regroupées parce qu'Egima est un sous-traitant pour Egide SA qui est son unique client.

(en K€)	Au 30/06/2010				Au 31/12/2009			
	Egide SA et Egima	Egide USA Inc	Egide UK	Total	Egide SA et Egima	Egide USA Inc	Egide UK	Total
Chiffre d'affaires	7 237	3 565	771	11 573	13 212	6 953	1 685	21 850
Résultat opérationnel	433	133	- 79	486	- 2 316	- 219	- 193	- 2 728
Actifs immobilisés nets	607 *	189	108	904	1 078 *	183	117	1 377
Dépenses d'investiss. de l'exercice	38 *			38	195 *	5	12	212
Dépréciation d'actifs immobilisés / IAS 36	1 611 *	211	15	1 837	1 669 *	294	15	1 978
Dettes financières à plus d'un an	0 *	0	0	0	0 *	0	8	8
Dettes financières à moins d'un an	685 *	714	282	1 682	761 *	644	264	1 669

* hors actifs non courants destinés à être cédés et passifs liés (cf § 3.12.)

3.14.2. Secteur secondaire

Les actifs de production (hormis les équipements de fabrication de la céramique chez Egide SA) étant communs à tous les produits, quels que soient leur technologie (verre-métal ou céramique) et leur secteur d'application (défense-spatial, télécoms ou industrie), il est donc impossible de ventiler le résultat opérationnel et les actifs par secteurs d'activité et donc de fournir ces informations. Les informations du secteur secondaire sont réduites au chiffre d'affaires réparti par secteur d'application des produits vendus.

(en K€)	30/06/2010	31/12/2009
---------	------------	------------

Défense - spatial	6 355	11 975
Industrie	2 878	5 925
Télécoms	2 340	3 255
Autres (or)	0	695
Total	11 573	21 850

3.15. Résultat financier

Les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent essentiellement le résultat sur cessions de VMP réalisées par Egide SA.

Le coût de l'endettement financier brut représente les charges d'intérêts sur les emprunts apparaissant dans l'état de situation financière et la commission de financement liée à l'affacturage.

Le détail des autres produits et charges financiers est le suivant :

(en K€)	30/06/2010	31/12/2009
Résultat de change	634	- 65
<i>produit</i>	1 732	1 881
<i>charge</i>	- 1 098	- 1 946
Produits et charges divers	- 22	1
<i>produit</i>	11	2
<i>charge</i>	- 33	- 1
Total	611	- 64

La variation du dollar américain entre le 31 décembre 2009 (1 EUR = 1.4476 USD) et le 30 juin 2010 (1 EUR = 1.2271 USD) a engendré des écarts de conversion très significatifs sur le premier semestre 2010.

3.16. Transactions avec les parties liées

Les dirigeants d'Egide SA sont au nombre de 4, 1 Président Directeur général et 3 administrateurs.

La rémunération brute versée au Président du Conseil d'Administration s'est élevée à 77 KE au titre du premier semestre de l'exercice 2010 (75 KE de salaire et 2 KE d'avantages en nature). Elle ne comprend que des éléments fixes. En tant que mandataire social, il bénéficie d'une assurance chômage (contrat Garantie Sociale des Chefs et dirigeants d'entreprises), dont la part patronale constitue un avantage en nature. Il bénéficie également d'une voiture de fonction ainsi que d'un intéressement sur les résultats, au même titre que l'ensemble des salariés de l'entreprise. Aucun intéressement n'a été versé au cours du premier semestre 2010.

Il n'a pas été versé de rémunération au titre des fonctions de dirigeant d'Egide USA LLC, Egide USA Inc. et Egima.

Les administrateurs d'Egide SA n'ont pas reçu d'options de souscription d'actions, à l'exception du Président Directeur général qui, au 30 juin 2010, est titulaire de 40 767 options de souscription d'actions. En conformité des dispositions de la loi n°2006-1770 du

30 décembre 2006, il est précisé qu'un minimum de 20 % des actions issues de l'exercice des options consenties à compter de cette date devra être conservé au nominatif et ce, jusqu'à la cessation des fonctions du Président Directeur général.

Il a été versé au cours du premier semestre de l'exercice 2010 18 KE de jetons de présence aux autres membres du conseil d'administration (montant brut) au titre de l'exercice 2009.

Par ailleurs, les administrateurs bénéficient d'une assurance "Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux" souscrite auprès de la société AIG. La garantie est de 4 500 KE maximum, la franchise aux USA est de 25 KUSD et la prime annuelle de 13 KE hors taxes.

3.17. Engagements hors état de situation financière

Engagements donnés

Les engagements hors état de situation financière peuvent être résumés dans le tableau suivant :

Rubriques (en K€)	30/06/2010*	31/12/2009*
Nantissements	0	0
Cautions données	3 715	3 279
Total	3 715	3 279

* hors passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés (cf § 3.12.)

En faveur des sociétés liées :

- Egide SA s'est portée caution en faveur de la banque Lloyds dans le cadre de la mise en place d'un contrat d'affacturage pour sa filiale Egide UK en avril 2008, pour un montant de 350 KGBP représentant 428 KE au 30 juin 2010. Elle s'est également portée caution en faveur de cette banque dans le cadre d'un emprunt souscrit par Egide UK en avril 2008 d'un montant de 65 KGBP représentant 80 KE au 30 juin 2010, et dans le cadre d'un découvert bancaire obtenu en mars 2009 d'un montant de 50 KGBP représentant 61 KE au 30 juin 2010.
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la société 4 Washington Street Investment LLC dans le cadre d'un contrat de bail signé par Egide USA Inc en octobre 2008 à hauteur des sommes dues par Egide USA Inc au titre de ce contrat, sans limitation de montant (le loyer annuel étant de 219 KUSD, réindexé de 3% tous les ans à partir de la 3^{ème} année, et la durée du contrat de bail étant de 10 ans), représentant au maximum au titre des loyers la somme de 2 110 KUSD soit 1 720 KE au 30 juin 2010.
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la société Keltic dans le cadre de la mise en place d'un contrat de financement (basé sur les créances clients et les stocks) pour sa filiale Egide USA Inc en décembre 2008, pour un montant maximum de 1 750 KUSD représentant la somme de 1 426 KE au 30 juin 2010.

En faveur de tiers divers :

- Le nombre d'heures de formation utilisées au cours du premier semestre de l'exercice 2010 dans le cadre du Droit Individuel à la Formation est non significatif au regard du nombre d'heures acquises (environ 14 000 heures) par les salariés d'Egide SA.

Engagements reçus

- Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

Engagements réciproques

- Dans le cadre de la mise en place de l'affacturage en avril 2006, Egide SA a souscrit une police d'assurance crédit dans laquelle elle a désigné les factors comme bénéficiaires des indemnités à percevoir en cas de défaillance des clients de la société. Les obligations d'indemnisation de la compagnie d'assurance sont limitées vis-à-vis de la société à un décaissement maximum égal à 1 500 KE.

Engagements relatifs aux actifs non courants destinés à être cédés

- Egide SA a remis en gage des SICAV au Crédit du Nord, pour un montant à l'origine de 57 KE afin de garantir la caution bancaire accordée à la filiale marocaine Egima, dans le cadre des cessions d'admissions temporaires. La garantie est valable jusqu'à mainlevée de cette caution. La valeur actualisée des SICAV nanties au 30 juin 2010 est de 64 KE.

Ces équivalents de trésorerie ont été affectés au poste « Autres actifs courants ».

- Egide SA s'est portée caution à première demande en faveur du Crédit du Maroc afin de garantir l'emprunt à long terme accordé par cette banque à Egima, jusqu'au remboursement complet de ce prêt le 21 mars 2015, pour un montant de 543 KE.

3.18. Ventilation de l'effectif moyen

	30/06/2010	31/12/2009
Cadres et assimilés	55	55
Agents de maîtrise et techniciens	38	40
Ouvriers et employés	213	201
	<u>306</u>	<u>296</u>

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre d'un Prêt Régional au Maintien de l'Emploi (PRME), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département de Vaucluse ont accordé respectivement à la société Egide SA des prêts de 200 KE et de 100 KE à taux 0%, remboursables sur 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement. Ces deux prêts ont été versés au cours du mois de juillet 2010.

Dans le cadre du financement d'Egide UK, la Lloyds Bank a accordé à la filiale anglaise un prêt de 71 KGBP sur 3 ans, dont la garantie est uniquement constituée par les actifs d'Egide UK évalués par la banque à 142 KGBP. A cette occasion, le solde de l'emprunt souscrit en 2008 a été remboursé par anticipation pour un montant de 13 KGBP, libérant de fait la caution donnée par Egide SA.

EGIDE S.A.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2010**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2010**

Aux Actionnaires
EGIDE S.A.
Site du Sactar
84500 Bollène

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Egide S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 octobre 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Moore Stephens Syc

Jean-François Châtel

Serge Yablonsky